

COMMENT ADAPTER L'AMÉNAGEMENT AUX RISQUES LITTORAUX ?

2 avril 2015 à Aix-en-Provence

OBJECTIF

Savoir prendre en compte la submersion marine et l'érosion du littoral dans l'aménagement du territoire PACA et Languedoc-Roussillon.

PUBLIC

Responsables de services aménagement, urbanisme.

LIEU

Amphithéâtre des 13 vents du CEREMA-DTerMed (ex CETE)

30, avenue Albert Einstein

Pôle Activités d'Aix-en-Provence - Les Milles

13593 Aix-en-Provence

Horaires : 9h30 - 16h00

En partenariat avec :



CONTACTS

Conseiller formation
Emmanuèle JUPILLAT-TOBITT
Tél. : 04 94 08 96 43
emmanuele.jupillattobitt@
cnfpt.fr

Contact et suivi
Cathy VERVAEKE
Tél. : 04 94 08 96 05
Fax : 04 94 08 96 50
servicegfr@cnfpt.fr



DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PROGRAMME

9h30 - Accueil des participants

10h00 - **Introduction de la journée** partenariale par Anne-France Didier (directrice DREAL Paca), Jean-Paul Marx (directeur CVRH), Emmanuèle Jupillat Tobitt (conseiller formation délégation régionale du CNFPT)

10H15 - POLITIQUES NATIONALES SUR LES RISQUES ET L'AMÉNAGEMENT DU LITTORAL

Actualités nationales et leurs déclinaisons locales :
Stratégie nationale de gestion des risques inondation, directive inondation, PSR, PPRL, PAPI...
Stratégie nationale de gestion du trait de côte, SCOT littoraux et schéma de mise en valeur de la mer.
CEREMA : DterMed : Anne Chanal, Frédéric Pons, Olivier Giret

11 H - EXEMPLE DE GESTION DU TRAIT DE CÔTE

Exemple d'une méthode en Languedoc-Roussillon et ses limites
DREAL Languedoc-Roussillon : Laurent Montel et Philippe Dufresne

11 H20 - SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA MER ET DU LITTORAL

Programme d'aménagement côtier du Var
CG 83 : Jean-Louis Loeuillard

12H00 - EXEMPLE D'ORGANISATION SPATIALE

Appel à projet « Vers la relocalisation des activités et des biens » : exemple de territoire en expérimentation : Hyères
Ville de Hyères : Magali Pontier

12H45 - 14h repas

14H-14H15 : ÉTUDE EN COURS – PRISE EN COMPTE AU NIVEAU DU SCOT PROVENCE MÉDITERRANÉE

Intégration d'un volet mer
Ville de Hyères : Magali Pontier

14H15 - 15H30 : REGARD SUR LA PERCEPTION SOCIALE ET ASPECTS JURIDIQUES

Perception des risques littoraux par la population et ce qu'elle est prête à protéger, perdre, financer...
Les responsabilités et les risques contentieux en matière de gestion des risques littoraux
Les outils juridiques pour amorcer des politiques de relocalisation des activités et des biens.
*Chercheurs universitaires :
Hélène Rey-Valette Economie et mesure des perceptions
Marie-Laure Lambert, juriste*

15H30 - 16H : SYNTHÈSE, TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

Cyril Vanroye

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Plusieurs modalités :

- Inscription en ligne (à privilégier) sur le site : <https://inscription.cnfpt.fr>
- Envoi par e-mail du bulletin d'inscription scanné.
- Envoi par fax du bulletin d'inscription au 04 94 08 96 50.

Date limite d'inscription le 23/03/2015.

Attention : l'inscription validée par la collectivité vaut acceptation dans la limite des places disponibles. Un e-mail de confirmation est adressé la semaine précédant la manifestation.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CHEMIN DE LA PLANQUETTE CS 50125 – 83957 LA GARDE CEDEX
T : 04 94 08 96 00 – F : 04 94 08 96 50
WWW.CNFPT.FR



Bulletin d'inscription

Date limite d'inscription le **23/03/2015**

COMMENT ADAPTER L'AMÉNAGEMENT AUX RISQUES LITTORAUX ?

Jeudi 2 avril 2015 à Aix-en-Provence - RRRLI-001

(à compléter en majuscules)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Nom de naissance

Né(e) le à

Adresse personnelle

Code postal Ville

Téléphone professionnel

Courriel (obligatoire)

Collectivité

Adresse professionnelle

Code postal Ville

Fonction

Depuis le

Service

Grade

Date d'entrée dans le grade

Catégorie ☐ A ☐ B ☐ C ☐ 1er emploi

☐ Formation de professionnalisation ☐ tout au long de la carrière

☐ Formation de perfectionnement ☐ prise de poste à responsabilité

INFORMATIONS PRATIQUES

Repas ☐ Oui ☐ Non

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge, seul le repas est indemnisé à hauteur de 11 €.

Afin de faciliter le bon déroulement de votre formation et si des besoins d'aménagements particuliers liés à un handicap sont nécessaires, merci de cocher cette case ☐

Le à

Signature

Visa de l'autorité territoriale